

Commune de LONG (80510)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2025**DEPARTEMENT DE LA
SOMMEARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 10 novembre 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Nadia GUILBERT qui a donné pouvoir à Jean-Pierre VARLET

Jean-Noël FOSSATI - Olivier FEREZ

Etaient absents :

Xavier HENRY - David PERTUÉ

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 08

Votants : 09

Date de convocation :

Le 10 novembre 2025

Date d'affichage :

Le 17 novembre 2025

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention avait été signée avec l'AMEVA dans le cadre de la mission d'assistance technique départementale dans le domaine de l'assainissement et indique que celle-ci arrive à échéance au 31/12/2025.

Une nouvelle convention est proposée pour une durée de 3 années, jusqu'en 2028.

Le montant de la rémunération passe de 1 045 € en 2025 à 1 210 € pour l'année 2026.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré (8 voix pour et 1 abstention – Monsieur LADRIERE s'étant abstenu en raison de sa situation professionnelle), décident :

- D'accepter la convention proposée pour la mise en œuvre de la mission d'assistance technique fournie par l'EPTB Somme AMEVA dans les domaines de l'assainissement collectif en application de l'article L 3232-1-1 du CGCT ainsi que les modalités de rémunération de cette assistance.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

DELIBÉRATION N° 71/2025

**Renouvellement de la
convention avec l'AMEVA
dans le cadre de la mission
d'assistance technique
départementale dans le
domaine de l'assainissement
collectif**



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET